



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

Reflexions, Sentences, Ou Maximes Royales & Politiques

Nieremberg, Juan Eusebio

Amsterdam, 1671

XXXVIII.

urn:nbn:de:hbz:466:1-11356

but de l'envie, & déplaist à tout le monde; en effet nous voyons que les personnes qui montent tout d'un coup aux premieres dignitez du Royau- me, trouvent autant de jaloux de leur grandeur, & de cen- seurs de leurs actions & de leurs paroles, qu'il y a de gens au deffous d'eux.

XXXVIII.

Un Prince qui ne veut point se tromper dans le choix de ses Officiers & de ses Con- seillers, doit avoir plus d'égard au bon sens & au jugement, qu'à la vivacité de l'esprit & au feu de l'imagination. La bonne opinion qu'un esprit subtil, prompt & delié, a de

60 *Reflexions, ou Maximes*
foy-même est fort contraire à
la prudence; & ces sortes de
gens-là sont sujets à tomber
dans l'erreur, & à s'aveugler
par le trop de lumiere qu'ils
ont, ou qu'ils croyent avoir.
Le flegme, la patience & la
moderation sont absolument
nécessaires à ceux qui doivent
terminer les differens qui ar-
rivent entre les particuliers,
& qui ont beaucoup de gens à
contenter; cela ne leur sert pas
seulement, pour adoucir la
fatigue qui est inseparable de
l'employ qu'ils ont, mais en-
core pour se delivrer de mille
importunitéz. Après tout s'il
faloit se tourner vers l'une de
ces deux extremitez, à l'irre-
solution ou à la precipitation;
je

Royales & Politiques. 61
je choirois plûtoft une reso-
lution un peu trop prompte,
que de demeurer dans une
certaine lenteur qui ne deter-
mine rien. Quand on est ob-
ligé de donner conseil, il faut
avoir plus d'égard à la pru-
dence & à ce qu'il est à propos
de faire, qu'au bonheur & au
succés qui en peut arriver. De
vray, un homme peut dire
ce que l'on doit faire prudem-
ment & regler selon les lumie-
res de son esprit & les veües
de ses experiences, les projets
& les entreprises du Roy qui
veut en estre éclairci, mais
il ne peut en aucune fa-
çon répondre du succés, ny
regler l'evenement, parce
qu'il n'est point de sagesse

62 *Reflexions, ou Maximes*
humaine qui s'estende ju-
sques-là.

XXXIX.

Les loix sont établies sur la
raison, mais les juges doivent
se regler suivant les loix. C'est
pecher evidemment contre la
prudence, que d'autoriser la
venalité des charges & des
emplois qui regardent le pu-
blic. Il ne faudroit pas aussi
permettre aux premiers Ma-
gistrats de s'entretenir du re-
venu de leurs charges, mais
on devroit leur donner des
appointemens suffisans pour
vivre avec honneur sans rien
prendre de qui que ce soit.
Que tous les Magistrats se
souviennent, qu'au commen-
cement